

## RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXECUTIF

DU 20 JANVIER 2023

En présentiel et en Go To Meeting (pour les personnes ne pouvant se rendre à la réunion)  
avec décisions prises en séance dans le respect des articles 33 et 88 du Règlement Intérieur  
de la FFVoile

V3

**Elu.e.s :**

**Présent.e.s :** DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; BOVYN Olivier ; COURTOIS Christine ; DOS SANTOS Anne (en visio) ; LE BOUCHER Pierre; MIGRAINE Corinne (en visio); RUSSO Ed;

**Excusé.e.s :** FOURICHON Christine

**Invité.e.s :**

**Présent.e.s :** BOCQUET Bernard (en visio) ; BILLON Loïc ; BOUVET Marc ; CHIELLINO Guillaume ; COUR Jean-Christophe ; GAUTIER Romain ; LASSEAUX Sylvie ; MARLIOT Eric; MEYER DIEU Baptiste ; PEBEREL Nathalie

**Excusé.e.s :** AULNETTE Corinne

## 1 Vie Fédérale

### 1.1 Point licence au 31 décembre 2022

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 31 décembre 2022.</p> <p>La FFVoile recense à cette date :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ 54 737 LCA (+ 14 % par rapport à 2021 à la même date et – 4 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 17 803 LCJ (+ 1,7 % par rapport à 2021 à la même date et - 0,2 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 185 872 PV/PVR (- 0,5 % par rapport à 2021 à la même date et + 11,3 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 8 772 Temporaires 1 jour (+ 30,9 % par rapport à 2021 à la même date et – 9,8 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 5 651 Temporaires 4 jours (+ 78,3 % par rapport à 2021 à la même date et – 3,7 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 5 982 Pass FFVoile (- 25 % par rapport à 2021 à la même date et – 66,3 % par rapport à 2019)</li></ul>
--------------------	---

## **1.2 Relevé de décisions du BE du 26 novembre 2022**

<b>Décision BE-230120-01</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 26 novembre 2022.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 03/02/2023.</p>
------------------------------	--

## **1.3 Budget 2023**

### **1.3.1 Développement**

<b>Décision BE-230120-02</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget du service Développement pour un montant total de 1 204,8 K€ en charges dont 818,8 K€ affectés au Pôle Développement, 69 K€ au Pôle Action Educative, 215 K€ au Pôle Emploi et Formation, 102 K€ aux actions transverses et 1 054,8 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.</p>
------------------------------	---

### **1.3.2 Pratiques sportives**

<b>Décision BE-230120-03</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget du service Pratiques Sportives pour un montant global de 725 K€ en charges dont 526,5 K€ affectés aux Pratiques Sportives Compétition et 198,5 K€ aux Pratiques Sportives Haut Niveau et 550 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.</p> <p>Il est par ailleurs précisé par le BE que l'utilisation (pour des nouvelles actions) par les Pratiques sportives des produits spécifiques supplémentaires n'est autorisée que lorsque ces produits dépasseront un total de 600 K€ (soit 50 K€ au-delà du budget total des Pratiques sportives).</p>
------------------------------	---

### **1.3.3 Mixité et la Mer est à Vous**

<b>Décision BE-230120-04</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget La Mer est à Vous (LMV) pour un montant total de 40 K€ en charges (solde disponible après appel de fond et salaires).</p> <p>La présentation du budget mixité est reporté au BE de février 2023.</p>
------------------------------	---

## **1.4 Présence des membres du BE aux AG de ligues**

<b>Décision BE-230120-05</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la présence des membres du Bureau Exécutif aux Assemblées Générales des ligues (annexe 1).</p>
------------------------------	---

## 1.5 AG FFVoile

<p><b>Information et Décision BE- 230120-06</b></p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation de l'AG du 25 mars prochain à l'hôtel Novotel Paris-Vaugirard telle que présentée (en particulier interventions sur la présentation/prospective de différents services FFVoile et le respect du temps de présentation par les intervenants, la validation du format du rapport moral...).</p> <p>Un point a été fait sur les médailles d'or et l'honorariat mais la validation aura lieu en février.</p> <p>Concernant le cocktail déjeunatoire, le BE valide la part demandée aux représentants établie à 40 € pour un prix de repas fixé à 64,60 €. La FFVoile prend en charge les 24,60 € restants. Identique à l'an dernier.</p> <p>Par ailleurs, le BE prend connaissance de l'échéancier et des délais statutaires de préparation de l'AG 2022.</p> <p>Le BE est informé que les rapports d'activités sont à rendre (même format que l'an dernier) pour le 25/02 au plus tard (mail adressé par VT le 17/01).</p>
---	---

## 1.6 Réforme électorale

<p><b>Décision BE- 230120-07</b></p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la synthèse de la réunion du 17/01 du groupe de travail sur la réforme statutaire, du comité d'Ethique et de déontologie et du CDES de Limoges.</p> <p>Le BE valide les orientations/propositions suivantes, relatives aux règles de mise en place et d'encadrement de la campagne électorale lors de l'élection du Président et CA de la FFVoile :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ouverture de la campagne officielle/institutionnelle après publication électronique des candidatures validées par la CSOE et clôture à fixer 2/3 jours avant le début du vote (respiration)</li><li>- La mise en place d'un cadre lors de la campagne officielle n'interdit pas aux candidats de communiquer de façon autonome/libre (communication grand public – non institutionnelle) sur les réseaux sociaux et différents médias – pas moyen de l'empêcher/contrôler.</li><li>- Principes à retenir lors de la campagne officielle :<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation équitable et équilibrée des moyens fédéraux :<ul style="list-style-type: none"><li>⌘ utilisation de la newsletter, des réseaux sociaux FFVoile et éventuellement page Internet/espace club dédié à la campagne</li><li>⌘ centralisation par la FFVoile selon un calendrier des communications transmis à tous les candidats. L'objectif est de disposer d'un cadre d'expression identique pour chaque candidat à une élection de la FFVoile tout en leur assurant une expression libre. Chaque candidat transmettra le contenu qu'il souhaite diffuser par les moyens de communication institutionnels dans le</li></ul></li></ul></li></ul>
--	--

respect des règles et du cadre/format fixé par la FFVoile pour tous les candidats

⇒ L'ensemble sous le contrôle de la CSOE

- Pas de transmission des fichiers fédéraux aux candidats (notamment pour respecter le RGPD)

⇒ Fichier concerné = le fichier des clubs mais communication ouverte aux licenciés (via une newsletter), si souhaité par le BE

- L'équipe en place peut continuer à fonctionner (communication, déplacement) sur les actions en cours mais en respectant (contrôle CSOE) une utilisation normale/habituelle (en comparaison sur la mandature) des moyens fédéraux.

⇒ Il pourrait être souhaitable sur cette période restreinte (moins de 45 jours) que pour chaque newsletter/communication de l'équipe en place une communication sur le même média soit ouverte pour la campagne électorale

- Contrôle de la CSOE/Comité d'Ethique et de Déontologie (rééquilibrage en termes d'équité au besoin) – Pas de sanction souhaitable mais une éventuelle possibilité de saisine de la commission disciplinaire en cas de dérives importantes

- Débat institutionnalisé et médiatisé à ne pas retenir (surdimensionné pour la FFVoile) mais conserver ce qui existe déjà et mis en place lors de la dernière AG électorale en termes de vidéo normée/cadrée de présentation des candidats, dispositif de réponses aux questions écrites des électeurs....

- Remboursement des frais de campagne :

⌘ Montant identique à fixer par candidat par le BE (et inscription dans le budget) l'année précédant l'élection sur proposition conjointe de la CSOE/Comité d'Ethique et de déontologie (ou l'un des deux).

⌘ Eventuellement possibilité également de plafonner (l'année qui précède) le remboursement de frais de campagne par rapport au budget de la FFVoile ou de fixer un forfait global (pourcentage du budget de la FFVoile)

⌘ Montant remboursé (après l'élection) sur présentation de justificatifs/factures originaux validées par la CSOE pour uniquement des dépenses de communication, de déplacements ou d'hôtellerie

⌘ pas souhaitable de conditionner ce remboursement à l'obtention d'un pourcentage de voix lors de l'élection (la difficulté de constituer une liste ne permet pas de penser à des candidatures non crédibles)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mis en place d'un dispositif simplifié pour les candidats hors liste (entraîneur, arbitre, sportif de Haut niveau) pour permettre de faire campagne auprès de leurs pairs (communication vers le fichier arbitre, sportif, entraîneur, profession de foi...)</li> </ul>
--	--

### **1.7 Réforme sur la prise de licences en ligne**

<b>Décision BE-230120-08</b> <b>Vote CA et AG</b>	<p>Sur la base des textes validés par le CA de Mars 2022, le BE valide (et soumet au vote du CA puis de l'AG) le fait que la prise de licence club FFVoile en ligne soit ouverte <b>en expérimentation</b>, uniquement pour les primo licenciés sachant qu'un licencié qui aura bénéficié du dispositif de la prise de la licence clubs en ligne en tant que primo pourra par la suite continuer à en bénéficier même lorsqu'il ne sera plus primo-licencié.</p>
--	--

### **1.8 Appui Conseil RH**

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que la date de lancement de la consultation est reportée et qu'un nouveau planning sera établi et communiqué dès que possible.</p>
--------------------	--

## **2 Développement**

### **2.1 Modification fiche référentielle évaluateur technique niveau 4 et 5 FFVoile pour la pratique Wing**

<b>Décision BE-230120-09</b> <b>Vote électronique du CA</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la proposition de modification du règlement des évaluateurs techniques niveau 4 et 5.</p>
--	--

## **2.2 Pérennisation du dispositif Coach Kite et Reconduction de l'expérimentation de la saisie en ligne du passeport pour les coachs kite et coachs plaisance**

<b>Décision BE-230120-10</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des éléments d'analyse concernant l'expérimentation du conventionnement des coach kite conduite depuis 2 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'intégration pérenne du coach kite dans les dispositifs d'adhésion fédéraux ainsi que l'harmonisation tarifaire coach Kite/coach plaisance (voir annexe 4)</li><li>• Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la prolongation de l'expérimentation de la saisie en ligne des passeports et pass voile via l'outil jointly sur la saison 2023 pour les coachs kite et les coachs plaisance.</li></ul>
------------------------------	---

## **2.3 Point d'étape réponses Appels à Projet 2022**

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancée des différents appels à projet sport / tourisme.</p>
--------------------	--

## **2.4 Assurance séjours avec hébergement**

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'offre d'assurance (souscription optionnelle) proposée avec son assureur fédéral pour répondre aux besoins du réseau des classes de mer (Assurance annulation dès maintenant plus une assurance rapatriement à partir de la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023).</p>
--------------------	---

## **2.5 Calendrier rencontres réseau**

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des premières dates de réunions du réseau (directeurs de grands clubs, réunion des établissements publics et parapublics, commission nationale développement, colloque national développement).</p>
--------------------	--

## **2.6 PSF 2023**

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance d'un point d'étape relatif à la Campagne PSF FFVoile 2023 sachant que la note de cadrage sera validée lors du BE de février 2023.</p>
--------------------	--

### 3 Pratiques Sportives

#### 3.1 Attribution des championnats de France de Pratique 2023

##### 3.1.1 Attribution du Championnat de France Longue Distance (St Georges Voile)

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que l'organisation du Championnat de France Longue Distance Windsurf est attribuée au Club de St Georges Voile en 2023.
--------------------	--

##### 3.1.2 Attribution du Championnat de France Vague (Pôle Nautique de La Hague)

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que l'organisation du Championnat de France de Windsurf Vague est attribuée au Club Nautique de la Hague en 2023.
--------------------	--

#### 3.2 Présentation Guide Wing

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du guide « Wingfoil » comprenant les recommandations à l'attention de l'encadrement, des organisateurs et des arbitres sur la formation et les parcours de compétition de l'école de sport au plus haut niveau. Il est disponible sur l'espace compétition de la FFVoile.
--------------------	---

#### 3.3 Appel d'offre flotte partagée Windfoil U15

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé qu'un document de cadrage a été préparé afin de définir les conditions d'un appel à candidature aux constructeurs windfoils qui souhaiteraient mettre à disposition du matériel nautique.
--------------------	--

#### 3.4 Championnat de France des Classes et évolutions 2023

##### 3.4.1 Bilan 2022

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que sur l'ensemble des épreuves courues, les minimas de participation ont été respectés même si une attention particulière doit être portée sur les classes F18 et Fireball.
--------------------	---

### 3.4.2 Championnat de France de Classe Dragon (plan de développement)

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que la demande de la classe Dragon de délivrer un titre de Champion de France de Classe Open a obtenu une réponse favorable car elle présente un plan de développement cohérent et réunit régulièrement plus de 20 participants sur ses épreuves nationales contrairement à la demande de la classe WETA car trop peu de participants au national de classe sur les trois dernières années.</p>
--------------------	---

### 3.5 Circuit du Championnat de France de Course au Large en Solitaire – Mini 6m50

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du circuit 2023 permettant d’attribuer le titre de Champion de France de Course au Large en Solitaire à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La Pornichet Sélect 6m50 (coeff 2)</li><li>- La Mini en Mai (coeff 3)</li><li>- Le trophée Marie – Agnès PERON (coeff 2)</li><li>- La Mini transat (coeff 5)</li></ul>
--------------------	--

### 3.6 Tarif pour une demande d'équivalence des certificats World Sailing

<b>Décision BE-230120-11</b>	<p>Le fond de la décision du BE de 2008 reste inchangé quant à la pertinence de continuer à accorder des équivalences pour l’obtention des certificats WS, ainsi que sur les conditions d’attribution requises.</p> <p>Une participation financière, indexée sur la redevance que paient les Centres Habilités, pour chaque stagiaire à hauteur du double de celle-ci, sera demandée pour tout certificat émis par équivalence, aussi bien les certificats WS (complet), que les certificats module Survie seul, module PSMer seul, FMH seul.</p> <p>Cette participation devra être réglée à la FFVoile après instruction de dossier mais avant toute émission du certificat. En cas de refus d’équivalence, aucune participation ne sera demandée.</p> <p>Le texte en ligne sur le site de la FFVoile devra être modifié en conséquence. La date d’application de cette nouvelle disposition est le 1er mars 2023.</p>
------------------------------	---



### **3.7 Tarif pour l'attribution de numéro de voile**

<b>Décision BE-230120-12</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'évolution du tarif de 20 à 24 € pour l'attribution d'un numéro de voile Habitable par la FFVoile, y compris l'évolution du tarif des demandes « spéciales » à 48 €.
------------------------------	---

### **3.8 TourVoile**

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des prochaines échéances concernant l'organisation du TourVoile.
--------------------	--

### **3.9 Validation des épreuves internationales**

#### **3.9.1 Championnat du Monde de Vitesse (Word Speed Tour – Plage du Rouet à la Palme)**

<b>Décision BE-230120-13</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation du « Prince of speed – ISWC World Championship » du 21 au 29 avril 2023 par le World Speed Tour.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.</p>
------------------------------	--

#### **3.9.2 Championnat d'Europe 505 (CDVoile du Morbihan)**

<b>Décision BE-230120-14</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le CDVoile 56 du Championnat d'Europe 505 du 4 au 8 juillet 2023.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.</p>
------------------------------	---

### 3.9.3 Championnat d'Europe F16 (CN Bauduen)

<b>Décision BE-230120-15</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le Centre Nautique de Bauduen du Championnat d'Europe F16 du 16 au 20 juillet 2023.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.</p>
------------------------------	---

### 3.9.4 Championnat du Monde Classe A (YC Toulon)

<b>Décision BE-230120-16</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le Yacht club de Toulon du Championnat du monde de Classe A du 07 au 15 septembre 2023.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.</p>
------------------------------	---

### 3.9.5 Championnat d'Europe IRC en Equipage (YC Cannes)

<b>Décision BE-230120-17</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le Yacht Club de Cannes du Championnat d'Europe IRC en équipage du 29 mai au 4 juin 2023.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.</p>
------------------------------	---

### 3.9.6 Championnat du monde des raids F18

<b>Décision BE-230120-18</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le CVB Erquy du Championnat du monde des raids en F18 du 8 au 13 août 2023.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.</p>
------------------------------	---

## 4 CCA / Formation

### 4.1 *Mise à jour du document sur les modalités de prise en charge des échanges EUROSAF*

<b>Décision BE-230120-19</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la mise à jour du document relatif à la prise en charge des frais de déplacement sur les échanges EUROSAF proposée par la CCA.
------------------------------	--

### 4.2 *Prises en charge des arbitres : liste des épreuves et poursuite expérience covoiturage*

<b>Décision BE-230120-20</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide : <ul style="list-style-type: none"><li>- la liste des épreuves à prise en charge (annexe 2)</li><li>- le renouvellement de la valorisation du covoiturage pour le déplacement des arbitres (cf. décision BE-220219-07).</li></ul>
------------------------------	--

### 4.3 *Validation des recommandations aux arbitres*

<b>Décision BE-230120-21</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les recommandations aux arbitres valables jusqu'au 31 décembre 2024.  Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 20 janvier 2023.
------------------------------	---

#### 4.4 Conventions d'arbitrages

<b>Décision BE-230120-22</b>	Le Bureau Exécutif valide :																								
	- La mise à jour de la convention type selon le modèle présenté visé par le service juridique.																								
	- L'augmentation des tarifs liés à ces conventions d'arbitrage sur le forfait préparation/suivi et les indemnités facturées aux organisateurs.																								
	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Groupe A</th><th>Groupe B</th><th>Groupe C</th></tr></thead><tbody><tr><td>Forfait préparation/suivi (+8%)</td><td><b>3500 €</b></td><td>1500 €</td><td>/</td></tr><tr><td>IJA facturées aux organisateurs pour les présidents de CC, Jury, PJA, CU (+10€)</td><td><b>140 €</b></td><td><b>115 €</b></td><td><b>85 €</b></td></tr><tr><td>IJA versées aux arbitres (net hors charges)</td><td>100 €</td><td>90 €</td><td>60 €</td></tr><tr><td>IJA facturées pour CECL, CC, CT, JA, UMP</td><td><b>120 €</b></td><td><b>100 €</b></td><td><b>85 €</b></td></tr><tr><td>IJA versées aux arbitres (net hors charges)</td><td>80 €</td><td>75 €</td><td>60 €</td></tr></tbody></table>		Groupe A	Groupe B	Groupe C	Forfait préparation/suivi (+8%)	<b>3500 €</b>	1500 €	/	IJA facturées aux organisateurs pour les présidents de CC, Jury, PJA, CU (+10€)	<b>140 €</b>	<b>115 €</b>	<b>85 €</b>	IJA versées aux arbitres (net hors charges)	100 €	90 €	60 €	IJA facturées pour CECL, CC, CT, JA, UMP	<b>120 €</b>	<b>100 €</b>	<b>85 €</b>	IJA versées aux arbitres (net hors charges)	80 €	75 €	60 €
		Groupe A	Groupe B	Groupe C																					
	Forfait préparation/suivi (+8%)	<b>3500 €</b>	1500 €	/																					
	IJA facturées aux organisateurs pour les présidents de CC, Jury, PJA, CU (+10€)	<b>140 €</b>	<b>115 €</b>	<b>85 €</b>																					
	IJA versées aux arbitres (net hors charges)	100 €	90 €	60 €																					
IJA facturées pour CECL, CC, CT, JA, UMP	<b>120 €</b>	<b>100 €</b>	<b>85 €</b>																						
IJA versées aux arbitres (net hors charges)	80 €	75 €	60 €																						
- La liste des épreuves à convention d'arbitrage 2023 (annexe 3)																									

## 5 Direction Technique Nationale

### 5.1 Indicateurs de Performance de la FFVoile

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'outil proposé permettant d'avoir les chiffres-clés, indicateurs de la santé de l'ensemble de la fédération ainsi que des prochaines étapes pour le créer.
--------------------	--

### 5.2 Lancement de la 2<sup>ème</sup> campagne de candidature des structures du PPF de niveau territorial, Clubs de Performance et DRE

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des différentes réalisations effectuées depuis octobre 2021 par la DTN pour la structuration des PPR et des actions en cours et à venir pour lancer la 2 <sup>ème</sup> campagne PPR et accompagner les différentes structures pour leur financement ANS.
--------------------	---

## 6 RSE

### 6.1 Point sur les actualités et projets suivis

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des différentes actualités concernant la RSE.
--------------------	---

### 6.2 Digitalisation du support licence

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancée du projet concernant la dématérialisation du support licence club dans une démarche éco-responsable et des résultats du sondage auprès de 200 clubs.
--------------------	---

## 7 Divers (information sur les dossiers en cours)

### 7.1 Lettre ouverte du collectif « Le clapot »

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la lettre ouverte du collectif « Le Clapot ».
--------------------	--

## Annexe 1 : 1.4\_VIE FED\_Présence des membres du BE aux AG de ligues

LIGUES	DATES	LIEU ET HEURE	Représentants FFVoile	Date réception Invitation ou ODJ-convoc
GUYANE	24 ou 25/02			
NLLE CALEDONIE	16/02/2023	NOUMEA – 18h00 hl		
REUNION	03/03/2023	17h00 HL 2, rue des brisants à St Gilles.		
PAYS DE LA LOIRE	03/03/2023	19h dans l'amphithéâtre de la Banque Populaire Grand Ouest - 1 rue Françoise Sagan 44 800 St Herblain	Jean-Luc DENECHAU	
NVLE AQUITAINE	4/03/2023	Maison régionale des Sports, 2, avenue de l'Université, 33400 TALENCE de 14h00 à 18h00	Jean-Luc DENECHAU	
CENTRE VAL DE LOIRE	04/03/2023	Maison des Sports d'Olivet - 1240 rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET à 9H30	Christine COURTOIS	<a href="#">31/01/2023</a>
ILE DE FRANCE	04/03/2023	9h30 (accueil à partir de 9h) au CDFAS 1 rue des Bouquivilles 95600 Eaubonne	Olivier BOVYN	
HAUTS DE FRANCE	04/03/2023	Maison Régionale des Sports, 367 rue Jules Guesdes 59650 Villeneuve d'Ascq – 9H30	Corinne MIGRAINE	
BOURGOGNE	04/03/2023	Maison du rugby de Beaune - 8 chemin des Mariages 21200 BEAUNE Accueil à 9h30 début à 10h	Pierre LE BOUCHER	
GRAND EST	04/03/2023	Amphithéâtre Nelson Paillou Maison Régionale des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE – 9H30	Anne DOS SANTOS	
MARTINIQUE	04/03/2023	Maison des sports Fort de France		
CORSE	05/03/2023	CORTE – 10H00/16H00	Nathalie PEBEREL	

LIGUES	DATES	LIEU ET HEURE	Représentants FFVoile	Date réception Invitation ou ODJ-convoc
NORMANDIE	11/03/2023 Dérog ddée/envoyée	Palais des Régates, 1 rue Maurice Taconet, 76310 Sainte Adresse 9H00		VISIO possible
OCCITANIE	11/03/2023 Dérog ddée/envoyée	Amphithéâtre du Palais des Congrès de Gruissan : 13 avenue de Narbonne – 11430 Gruissan - 9H30	Jean-Luc DENECHAU	
BRETAGNE	11/03/2023 Dérog ddée/envoyée	LE CARRE – 4 avenue Louis Martin 35400 SAINT MALO – 9H00	Anne DOS SANTOS	
AUVERGNE RHONE ALPES	11/03/2023 Dérog ddée/envoyée	Locaux du GRAND PARC, Chemin de la Bletta, 69120 Vaulx-en-Velin, 9H00 à 12H30, cocktail à suivre		
SUD	18/03/2023 Dérog ddée/envoyée	10 à 16 heures - l'Espace nautique de Hyères Salle PORQUEROLLES Accueil à partir de 9 heures 30	Jean-Luc DENECHAU	
GUADELOUPE				

Annexe 2 : 4.2\_CCA\_ liste des épreuves à prise en charge

SECTEUR	Intitulé compétition	PEC 2023	
championnats de France de pratique	C	Championnat de France Intersérie catamaran	DTH
	CFE	Championnat de France Espoirs Extrême Glisse	DTH
	CFE	Championnat de France Espoirs Solitaire Double Equipage Flotte Partagée Habitable	DTH
	CFE	Championnat de France Espoirs Extrême Glisse Windfoil	DTH
	CFE	Championnat de France Espoirs Extrême Glisse KiteBoard	DTH
	CFE	Championnat de France Minimes	DTH
	H	Championnat de France CROISEURS LEGERES	DTH
	MULTI	Championnat de France Intersérie DériveQuil / Semaine Internationale de la Rochelle / Nat Jeunes Cata / CDF CLASSE VIPER ET F18	DTH
	H	Championnat de France M Racing Elite	DP
	H	Championnat de France M Racing Espoir	DTH
	H	Championnat de France M Racing Féminin	DTH
	MULTI	GPEN / CDF Classe WASZP	DTH
	H	Championnat de France M Racing Open	DTH
	Q	Championnat de France Handivalide Solitaire	DTH
	Q	Championnat de France Handivalide Double	DTH
	H	Championnat de France Sport Entreprise Hab	DP
	CFE	Chpt de France Classe Raceboard et Espoirs 293	DTH
	championnats de France de classe	Q	Championnat de France Classe STAR
Q		CDF CLASSE CORMORAN	DP
Q		CDF CLASSE DRAGON sous réserve validation 2023	DP
R		Championnat de France Classe 1M	DTH
R		Championnat de France Classe M	DTH
R		Championnat de France Classe DF95	DTH
W		Championnat de France Slalom AFF	DP
W		Championnat de France Funboard Vagues	DP
W		Championnat de France longue distance funboard	DP
D		Championnat de France Classe EUROPE	DP
D		Championnat de France Classe 470	DP
D		Championnat de France Classe 505	DP
D		Championnat de France Classe FIREBALL	DP
D		Championnat de France Classe Finn	DP
D	Championnat de France Classe ILCA	DP	
	C	GP Amistice Cata	DP
	D	GP Amistice Dériveurs	DP
	C	Raid du duc d'albe	DP
	C	Raid Emeraude	DP
	C	Régate Catagolfe	DP
	C	EUROCAT	DP
	D	CIE OPTIMIST	DP
	D	CIP OPTIMIST	DP
	D	CIMA 420	DP
	H	Trophée Ile pelée	DP
	H	Women's Cup	DP
	H	SNIM	DT
	H	Coupe de France Open 570	DP
	H	Course Croisière Ports Vendéens	DP
	H	Ligue Nationale de Voile (1 seule étape)	DTH
	H	National J80	DP
	H	Croisière bleue	DP
	H	Spi Ouest - France	DT
	H	Tour des Ports de La Manche	DP
	H	Tour du Finistère	DP
	K	ENGIE Kiteboard Tour (4 étapes)	DP
	K	National Vagues Kiteboard	DP
	MULTI	Open de France	DTH
MULTI	Coupe de France Expression	DP	

Légende	DP	Frais de déplacement remboursés à l'arbitre par la CCA, montant plafonné à 380 €. Complément éventuel remboursé par l'organisateur.
	DT	Frais de déplacements remboursés en totalité à l'arbitre par la CCA
	DTH	Frais de déplacements remboursés en totalité à l'arbitre par la CCA et participation de la CCA de 30,5 € par arbitre et par nuitée d'hôtel sur site, sur présentation d'une facture



## Annexe 3 : 4.4\_PS\_liste des épreuves à conventions d'arbitrage 2023

Groupe convention	Date début	Date fin	Libellé de la compétition	Catégorie RSO	Bateaux	n° compétition Calendrier 23	OA
B	9-mars-23	19-mars-23	Solo Maître Coq	3R	Figaro 3	n° 120527	LES SABLES D'OLONNE VENDEE COURSE AU LARGE
A	1-avr.-23	20-avr.-23	Le Défi Atlantique	1	Class 40	n° 117561	GRAND PAVOIS ORGANISATION
C	14-avr.-23	23-avr.-23	Course Croisière Edhec		Osiris J80		
C	14-avr.-23	22-avr.-23	Voiles de saint Barth		CSA, IRC, MCSA, ORCI	n° 120085	TP SAIL EVENTS
A	30-avr.-23	21-mai-23	Transat Paprec	1	Figaro 3	n° 120714	OC SPORT PEN DUICK
C	5-mai-23	8-mai-23	Tour de Belle ile		Osiris J80		OC SPORT PEN DUICK
A	7-mai-23	15-mai-23	Guyader Bermudes 1000 Race	1	Imoca		<u>SEA TO SEE (29S12)</u>
A	15-mai-23	11-juin-23	Pro Sailing Tour	3R 2	Ocean 50	n° 120850 n° 120851 n° 120852 n° 120853	<u>UPSWING PROD</u>
B	18-mai-23	21-mai-23	Armen Race	3R	Multi séries	n° 119709	SN TRINITÉ
B	4-juin-23	11-juin-23	CIC Normandy Channel Race	2	Class 40	n° 118029	<u>SIRIUS EVENEMENTS (75S02)</u>
B	22-juin-23	17-juil.-23	Les Sables - Horta - Les Sables	1	Class' 40	n° 120529	LES SABLES D'OLONNE VENDEE COURSE AU LARGE
B	1-juil.-23	9-juil.-23	Tour Bretagne Voile	3R	Figaro 3	n° 119331	ligue bretagne
B	10-juil.-23	16-juil.-23	TourVoile	3R	Figaro 3	n° 119331	Ultim sailing
C	23-juil.-23	30-juil.-23	Solo Concarneau - Trophée Guy Cotten	3R	Figaro 3	n° 120728	SR Concarneau
A	23-août-23	17-sept.-23	La Solitaire du Figaro	2	Figaro 3	n° 120715	OC SPORT PEN DUICK
B	19-sept.-23	24-sept.-23	Défi Azimut - Lorient Agglomération	2	Imoca	n° 120470	CN Lorient
B	21-sept.-23	24-sept.-23	40' Malouine Lamotte	3R	Class 40	n° 120990	<u>SN BAIE ST MALO</u>
B	24-sept.-23	30-nov.-23	Mini Transat	1	Mini 6m50	n° 117844	VERSACE SAILING MANAGEMENT
A	fin sept 23	fin sept 23	24 heures Ultim	2	Ultim		
A	20-oct.-23	10-nov.-23	Transat Jacques Vabre - Le Havre Normandie	1	Class 40 Ocean 50 Imoca	n° 120806	<u>Transat J. VABRE (AN004)</u>
A	15-nov.-23	nov 2023	Transat "Retour à la base"	1	Imoca	n° 120040	CN Lorient

Annexe 4 : 2.2\_DEV\_Annexes financières 4 coachs kite et plaisance 2023

	Affiliation Structure	Indépendant Coach Kite	Indépendant Coach Plaisance
Tarif cotisation/affiliation	290€		
Cotisation label	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 350€ / Point Location</li> <li>• 150€ / coach plaisance</li> <li>• 0€ / EFV</li> <li>• 0€ / EDS</li> </ul>	150€ dont licence coach FFVoile : 60€	150€ dont licence coach FFVoile : 60€
Total	290€ + Part Territoriale + Label souhaité	Conventionnement 290€ + 150€ Label incluant la licence FFVoile pour le coach 440€	Conventionnement 290€ + 150€ Label incluant la licence FFVoile pour le coach 440€
Cotisation Territoriale	Ligue - CDV	Non	Non
Offre promotionnelle fédérale	Non	Fin en 2022 : Ristourne de 250€ pour les 100 premières structures	Non
Règlement	Prélèvement	Prélèvement	Prélèvement
Fond d'accompagnement	0,50€ des passeports voile via le CESE national	Non	Non